

économistes du tiers-monde, afin de les détourner de la véritable voie du développement, pour les cantonner dans des actions économiques et sociales qui ne remettent pas en cause les fondements de l'ordre économique établi au service exclusif des intérêts impérialistes.

Les pays, qui ont fait du maintien du système impérialiste mondial un des objectifs majeurs de leur politique, opposent aujourd'hui une très vive hostilité à l'idée d'un nouvel ordre économique international fondé sur les principes et sur les propositions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa 36^{ème} session extraordinaire d'avril 1974, consacrée aux matières premières et au développement.

Ainsi, la politique de développement de l'Algérie est-elle fondée sur la recherche et la consolidation de l'indépendance économique qui postule une action constante pour éviter toute emprise, sous quelque forme qu'elle se présente, du système impérialiste mondial sur la vie ou sur l'avenir de la nation.

2) En Algérie, le développement est conçu comme un tout dans sa démarche comme dans sa finalité.

L'idée maîtresse sur laquelle repose la politique de développement de l'Algérie est que ce développement est conçu comme un tout, c'est-à-dire comme un ensemble d'actions touchant à tous les aspects de la vie politique économique, sociale et culturelle et ayant entre elles, des liens qui les intègrent les uns aux autres et en font les composantes d'un seul et même mouvement, dans sa démarche comme dans sa finalité. Autrement dit, au niveau des moyens utilisés, comme au plan des objectifs poursuivis, la politique de développement veille à l'harmonisation des corrélations qui doivent exister entre les transformations et les évolutions qui s'opèrent au sein de tous les secteurs de la vie nationale. De la sorte, la politique de développement repose sur l'établissement de relations étroites, devant raccorder les réalisations industrielles ou les programmes mis en œuvre dans les différents corps de l'enseignement, aux opérations de restructuration de l'agriculture, à la réorganisation du commerce, au développement de l'infrastructure et de l'habitat, à l'organisation des communes et des wilayas, etc.

La recherche de la promotion de l'homme constitue ainsi l'objectif majeur assigné aux opérations de développement économique, social et culturel. Les activités proprement économiques et en particulier, l'agriculture et l'industrie, participent intensément en plus de leur mission de production, à cette recherche de la promotion de l'homme.

Une telle conception du développement crée les conditions nécessaires à la construction et à la consolidation d'une économie nationale indépendante, intégrée et aut centrée intensifiant en son sein les relations intersectorielles et les échanges entre les branches.

Par ailleurs, les objectifs assignés à la Révolution culturelle et à la Révolution agraire en ce qui concerne l'amélioration du niveau de vie et la transformation du mode d'existence des masses, se sont révélés justes, et l'économie commence à recueillir les résultats d'une telle politique.

Des produits, qui étaient connus auparavant comme le propre de la consommation des populations urbaines et même des seules couches de ces populations disposant d'un revenu substantiel, tendent maintenant à devenir des produits de consommation de masse. L'expansion de la demande de produits alimentaires tels que le sucre, le lait ou la semoule, de gaz butane, des textiles, des détergents, des appareils électroménagers et audiovisuels résulte directement des efforts déployés pour arracher les masses populaires à la misère et à l'ignorance et pour susciter, en elles, l'aspiration à une forme de vie comportant une alimentation plus équilibrée, une certaine délivrance des servitudes du ménage, le sens de l'économie, l'usage de ce qui est nécessaire à l'entretien de la propreté corporelle et domestique et l'accès aux avantages de l'information et de la culture.

De la même manière, la recherche de logements nouveaux et décentes pour se libérer des gourbis, des taudis et des bidonvilles, induit des besoins en matériaux de construction sans commune mesure avec ce qui était connu au temps de la colonisation, tandis que l'introduction des techniques modernes dans l'agriculture a un effet multiplicateur considérable sur la demande des engrais et du machinisme agricole.

3) La Révolution restaure et consolide le travail en tant que valeur qui garantit l'avenir, la prospérité et la sécurité de l'économie nationale.

Grâce au développement impulsé par les Révolutions culturelle, agraire et industrielle, les populations, naguère cantonnées dans la misère, l'obscurantisme et la torpeur, recupèrent leurs fonctions de forces productives vivantes et reprennent leur place dans les circuits actifs de l'économie. Elles deviennent, ainsi, par leur double rôle de producteurs et de consommateurs, le soubassement le plus puissant sur lequel s'élançait l'industrialisation et se fonde le développement. Le passage à un mode de vie moderne, caractérisé par l'apparition de besoins multiples et variés impliquant, pour les couvrir, l'existence de ressources financières renouvelées, a pour conséquence de pousser au dépassement de l'économie de subsistance, incitant de la sorte à la recherche de l'emploi rémunéré et à l'élimination du parasitisme. Le fléau le plus pernicieux, qui accompagne la misère, réside sans aucun doute dans la mentalité d'assisté et dans son corollaire, l'oisiveté. En restaurant la vertu de l'effort, la Révolution consolide la valeur la plus sûre et la plus durable qui garantit la prospérité et la sécurité de l'économie : le travail considéré non seulement comme un droit et un devoir, mais aussi comme une qualité morale qui participe à la personnalité et à la dignité de l'homme.

Ce sont les richesses, l'accumulation et la puissance créatrice que procure le travail qui donnent à la liberté, tant pour ce qui concerne l'individu que pour ce qui est de la Nation, à la fois sa meilleure justification et la base de sa solidité.

II. — LES MOYENS D'UN DEVELOPPEMENT INDEPENDANT

1) Créer et développer les sources d'accumulation.

La politique suivie par l'Algérie dans tous les domaines implique, pour le pays, la nécessité d'acquiescer les moyens de son développement tout en créant les conditions de son indépendance économique. Cette politique repose essentiellement sur la disponibilité et la maîtrise des sources d'accumulation.

Il s'agit, pour cela, de multiplier sans cesse, les moyens capables de créer des revenus et de réunir ainsi les capitaux, d'un montant toujours plus élevé, qui sont nécessaires pour le financement des projets de développement et pour la prise en charge des actions sociales et culturelles destinées à améliorer les conditions de vie des masses.

La création des moyens capables d'engendrer des revenus et d'accumuler des ressources financières élevées devient ainsi un objectif primordial et prioritaire dans la politique économique de la Révolution. La priorité qui s'attache à cet objectif est d'autant plus absolue que l'Algérie ne peut compter que sur elle-même, quand il s'agit d'appliquer les principes de la Révolution.

Comme dans tous les pays éprouvés par l'exploitation coloniale, les richesses minérales constituent pour l'Algérie une source vitale pour se doter, dans l'immédiat, d'une capacité d'accumulation, à l'échelle des besoins exigés par les choix de son développement. A long terme, et grâce aux progrès obtenus à travers le développement et l'élevation du niveau technologique de la population, c'est au travail de l'homme qu'il reviendra de constituer la source essentielle de la création des richesses dans le pays et, partant, de former la base principale de l'accumulation.

Cela étant dit, les sources d'accumulation à développer au cours de la période actuelle de notre évolution sont :

a) Les richesses d'origine minérale, principalement les hydrocarbures.

Les ressources naturelles et la mobilisation de leurs capacités d'accumulation sont essentielles pendant la période de démarrage.

L'action de l'Etat dans ce domaine vise donc essentiellement à augmenter le rythme de la production et à accroître sans cesse le volume des réserves disponibles et connues. En effet, si la production réalisée commande le niveau des recettes perçues, l'état des réserves prouvées sert de gage pour l'avenir. Les réserves, en renforçant la solvabilité et la crédibilité du pays, lui permettent de pouvoir mobiliser les crédits nécessaires au lancement de son développement. L'accroissement des réserves minérales de la nation implique une intensification dans la prospection des richesses du sous-sol, aussi bien à l'intérieur du territoire, que dans les zones maritimes.